# Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

## Les fiches techniques du Parc











#### Le contexte

80% des automobilistes sont seuls dans leur voiture. Pour diminuer ce taux et réduire ainsi le nombre de véhicule sur les routes, il existe une solution qui se nomme le covoiturage.

De plus en plus de sites Internet destinés à mettre en relation des personnes pour réaliser un trajet ensemble font leur apparition. Cependant ce type de fonctionnement est contraignant pour des trajets plus courts et tout le monde ne dispose pas d'un accès à Internet. C'est pourquoi, certains territoires expérimentent l'autostop participatif ou organisé.

## L'autostop organisé

Il s'agit de la même pratique que le covoiturage : effectuer un trajet en commun et éventuellement partager les frais. La différence est qu'il n'y a pas de contact au préalable pour se donner rendez-vous. Le passager se place un à endroit défini et partage son trajet avec un conducteur qui va au même endroit ou dans la même direction. C'est ce qu'on appelle le covoiturage informel, l'autostop organisé ou l'autostop participatif.

#### Etre membre d'une même communauté

Pour réaliser cette pratique, il est nécessaire d'adhérer à une communauté d'usagers en signant une charte de bonne conduite. Chaque membre reçoit ensuite un kit de l'autostopeur :

- Pour les conducteurs il s'agit d'un macaron à coller sur sa voiture afin d'être reconnu comme membre.
- Pour les passagers, cela peut être un brassard ou une pancarte avec le logo de la communauté.

Les utilisateurs peuvent avoir également une carte d'identification avec une photo et un numéro d'inscription, permettant d'attester leur appartenance à la communauté. La reconnaissance des adhérents permet de réduire les risques et les craintes liés à l'autostop classique.



Figure 1 : Exemple de logo utilisé dans la Drôme/Ardèche - http://stop-participatif.free.fr/



#### Les coûts

Une participation financière est fréquemment demandé lors de l'adhésion, elle est généralement de l'ordre de 5€ par an. Concernant le partage des frais, les tarifs vont de 0,05€ le kilomètre à 0,5€ suivant les associations et le nombre de personnes dans la voiture.

#### Les avantages

Cette pratique possède plusieurs avantages :

- Sécuriser la pratique de l'autostop
- Réduire le nombre de véhicule sur les routes
- Permettre de se déplacer pour les personnes non motorisées
- Réduire les frais d'essence
- Et améliorer l'entraide et la convivialité

L'autostop participatif est donc un dispositif très souple (pas de prise de rendez-vous), simple (une seule inscription) et rapide.

### **■** Quelques expériences



#### Voiture à plusieurs - Belgique

Cette pratique est bien implanté en Belgique, le réseau VAP (Voiture à plusieurs) qui existe depuis 2005 compte aujourd'hui plus de 27 antennes au sud de Bruxelles et 1700 inscrits. Site Internet : http://vap-vap.be/Ce réseau se diffuse en France, dans les régions de Picardie et du Nord Pas de Calais. Les antennes françaises proposent même une carte de membre temporaire pour les touristes non motorisés.



Plan du réseau - Extrait du site : www. covoituronssurlepouce.fr

#### **Covoiturons sur le pouce – Département de Tarn-et-Garonne**

Une autre expérience a été initiée par Moissac dans le département du Tarn-et-Garonne et étendu à l'ensemble du Nord Toulousain avec le soutien de la région Midi-Pyrénées. Le dispositif se nomme Covoiturons sur le pouce, il est présent dans 12 collectivités et compte 61 arrêts.

Site Internet: www.covoituronssurlepouce.fr



#### Association Pilatitude – PNR du Pilat

Le PNR du Pilat et l'association Pilatitude s'intéresse aussi à cette pratique dans le cadre de la mobilité en milieu rural. Pour le moment, deux communes le réalisent. Un projet est en cours avec une agglomération pour le mettre en place. Site Internet : http://www.pilattitude.org/.

# Association Solidarités Ecologie - canton de La Chapelle-sur-Erdre en Loire-Atlantique

Cette initiative est née d'un groupe de personnes réunies dans un groupe de travail « Auto-stop participatif » de l'association Solidarités Ecologie. L'organisation choisie se veut la plus libre possible : pas d'association spécifique, pas d'adhésion. Tout le monde est libre de participer à la pratique et à la connaître. Des autocollants sont disponibles dans un Tabac presse à La Chapelle-sur-Erdre pour 1€.

Site Internet : http://autostopparticipatif44.6mablog.com/